

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET, M. Patrick MAILLET,
M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

2 - CCAS D'OLORON STE-MARIE : ELECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Maylis DEL PIANTA expose que, suite au décès de Monsieur Robert BAREILLE, un poste d'administrateur du CCAS est vacant. Il convient de pourvoir ce poste.

Conformément à la représentativité des groupes politiques du Conseil municipal, ce poste d'administrateur revient au groupe minoritaire.

Après avis du groupe minoritaire, Monsieur Raymond VILLALBA est présenté comme candidat au poste d'administrateur du CCAS d'Oloron Ste-Marie.

Monsieur le Maire propose donc la candidature de Monsieur Raymond VILLALBA et la soumet à un vote à main levée.

Vu l'article L. 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le règlement intérieur du CCAS d'Oloron Ste-Marie adopté le 9 octobre 2018,

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, par 32 voix pour et 1 abstention (Monsieur Raymond VILLALBA),**

- **ELIT** Monsieur Raymond VILLALBA au poste d'administrateur du CCAS d'Oloron Ste-Marie.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 24 septembre 2019.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 01/10/2019

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/09/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/09/2019